



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 28 septembre 2023 (18h30)
SALLE ETABLE-LA LOMBARDIERE**

**Direction Générale Adjointe
Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 56	
Membres suppléants	: 23	
Présents	: 29 + 3	
Votants	: 45	
Convocation et affichage	: 21/09/2023	
Président de séance	: Monsieur	Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur	Jérémy FRAYSSE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Hugo BIOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Christelle ETIENNE, Bruno FANGET, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bertrand PIATON, Pierre GUIRRONNET, Danielle SERILLON.

Pouvoirs : Nicole ARCHIER (pouvoir à Ronan PHILIPPE), Damien BAYLE (pouvoir à Christelle ETIENNE), Brigitte BOURRET (pouvoir à Laurence DUMAS), Clément CHAPEL (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Claudie COSTE (pouvoir à Laurent MARCE), Romain EVRARD (pouvoir à François CHAUVIN), Yves FRAYSSE (pouvoir à Hugo BIOLLEY), Edith MANTELIN (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Christian MASSOLA (pouvoir à Thierry LERMET), Catherine MICHALON (pouvoir à Antoinette SCHERER), Richard MOLINA (pouvoir à Simon PLENET), Patrick OLAGNE (pouvoir à Martine OLLIVIER), René SABATIER (pouvoir à Jean-Yves BONNET).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Virginie BONNET-FERRAND, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Gilles DUFAUD, Vincent DUGUA, Cécilia FARRE, Pascal PAILHA, Agnès PEYRACHE, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

**CC-2023-284 - FINANCES - BUDGET ANNEXE REGIE EAU POTABLE ANNONAY
RHONE AGGLO - AUTORISATION DE PROGRAMME AP 2016/1 " CONSTRUCTION D'UNE USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE" - ADAPTATION DES CREDITS DE PAIEMENT**

Rapporteur : Monsieur Denis HONORE

Une autorisation de programme AP2016/01 « Construction d'une usine de production d'eau potable » a été ouverte par délibération n°328 du 21 décembre 2015 en application des articles L 2311-3 et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Locales. Cette autorisation de programme a été reprise dans le budget de la régie eau d'Annonay Rhône Agglo, suite au transfert de la compétence au 1^{er} janvier 2019.

A l'occasion de la décision modificative N°1 du budget régie eau 2023, il convient de réviser la répartition annuelle des crédits de paiements sur les exercices 2023 et suivants.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2311-3, R2311-9 et L5211-36,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

MODIFIE la répartition des crédits de paiements pour les exercices 2023 et suivants selon les indications figurant dans le tableau de la présente délibération (« situation modifiée »).

OUVERTURE D'AUTORISATION DE PROGRAMME		
AP N°2016-01 « Construction de l'usine de production d'eau potable »		
ENVELOPPE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME (AP)		
Budget régie eau Annonay Rhone Agglo		HT
Situation actuelle = délibération CC-2023-107 du 6 avril 2023		8 400 000,00 €
REPARTITION PLURIANNUELLE DES CREDITS DE PAIEMENT (CP)		
	Situation au BP HT	Situation modifiée HT
CP Exercice 2016	0,00	0,00 €
CP Exercice 2017	11 804,00	11 804,00 €
CP Exercice 2018	120 000,00	52 847,00 €
CP Exercice 2019	98 420,00	27 464,25 €
CP Exercice 2020	107 650,00	4 596,75 €
CP Exercice 2021	151 335,00	33 077,90 €
CP Exercice 2022	702 108,00	20 640,00 €
CP Exercice 2023	2 102 000,00	1 121 919,00 €
CP Exercice 2024		3 484 000,00 €
CP Exercice 2025 et suivants		3 643 651,10 €

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 02/10/23
 Publié le : 05/10/23
 Transmis en sous-préfecture le : 03/10/23
 Identifiant télétransmission : 007-200072015-20230928-44893-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET